

Réf: Dossier 281881

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE BIO NATURE »

Siège ABIDJAN ZONE 4 , Lot 154A, Ilot ZONE 4C

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE BIO NATURE »

Objet : Achat et Vente de poudre de cacao, poudre de baobab et de beurre de cacao
Fabrication de farine alimentaire pour bébé
Import-export

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ZONE 4 , Lot 154A, Ilot ZONE 4C

Dirigeant(s) Mme KADJO MENSAH COLOMBE YASMINE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00686 du 24/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04416/GTCA/RC/2024 du 24/01/2024

